

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 12 juin 2014.

Etaient présents:

MM. Andriès, Boussemart, Cambien, Dissaux, Detournay, Houssin, Lefebvre, Leroy,
Parent, Verdonck, Waymel

Etaient excusés:

Mme Bouchart, MM. Bruneel, Douez, Lefait, Méquignon, Pauron, Plouy, Schepman,
Vandevoorde

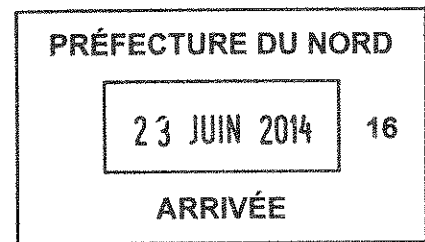
Pouvoir de :

M. Pauron à M. Cambien

Vu le rapport n° 15-14

DECIDE :

- d'autoriser la réalisation des travaux d'abattage et d'entretien des arbres,
conformément aux articles 28 et 40 du Code des Marchés Publics,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits aux comptes 61521 et
2033 du budget du Syndicat,
- d'autoriser son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de
cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs
avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).



VOTANTS : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 20 JUN 2014

Le Président
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX